

Le 2 Août 2005

A l'attention des Directeurs de la Publication de «Le Monde.fr» et «Le Monde»
Monsieur Yann Chapellon,
Monsieur Jean-Marie Colombani,
16-18 Quai de la Loire
75019 Paris
80 Boulevard Auguste Blanqui,
75707 Paris Cedex 13

Messieurs,

Le quotidien «Le Monde» offre aux lecteurs abonnés et à quelques journalistes de vos deux rédactions l'offre technique d'un «blog». Je ne vais pas revenir sur ce que sont les blogs, puisque les deux éditions de votre quotidien, papier et électronique, ont largement commenté ce phénomène apparu outre-atlantique et qui connaît en France un succès évident.

C'est que la liberté d'expression est suffisamment limitée et encadrée par des lois et une atmosphère générale liberticide pour que les Français, héritiers d'une culture du conflit, «démocratique» n'acceptent pas cette tendance redoutable et investissent les blogs pour y promouvoir leurs intérêts, leurs idées, leurs questions et leurs convictions.

L'esprit de la liberté est donc au fondement même de cette démarche technique et humaine. L'un de vos collaborateurs, Monsieur Xavier Ternisien, propose un blog, dont le titre est «Mille et un jours», sous-titré par «Chronique des Islams de France». Comme les autres blogs, celui-ci offre la possibilité aux visiteurs et lecteurs de commenter. Cette fonction n'est toutefois pas nécessairement disponible si l'auteur d'un blog ne le souhaite pas. Sur le blog de Monsieur Ternisien, cette fonction était disponible. Mais par deux fois, un commentaire que j'ai publié a été, avec d'autres, supprimé à posteriori. Pourtant, je ne pratique pas, ni sur mon blog, ni sur ceux des autres, l'insulte, l'invective, et autres expressions contrevenantes aux lois et à l'esprit général du dialogue.

J'ai donc publié une première note sur cet acte de censure que je vous livre ici :

«Il y a le phénomène "blog". Vous le connaissez puisque... Comme tous les autres phénomènes qui rencontrent du succès, il est récupéré. Les médias du genre "Le Monde" offrent, à leurs lecteurs abonnés, mais également à certains de leurs journalistes, un blog. Xavier Ternisien, qui se présente de la manière suivante [sur son blog](#) :

"Je suis entré au Monde en 2000, pour suivre les religions en France. L'islam s'est imposé à moi, bon connaisseur du catholicisme, comme un sujet important et passionnant. Je suis moi-même catholique, convaincu de la nécessité du dialogue entre les religions. Pour cela, il faut savoir décentrer son regard et s'efforcer aussi de comprendre l'autre de l'intérieur. Avant d'entrer au "Monde", j'ai travaillé pour "Croire aujourd'hui", une revue animée par les jésuites. Ceux-ci m'ont appris beaucoup, une chose en particulier : il faut rejoindre les gens là où ils en sont, se mettre en recherche avec eux, plutôt que de vouloir leur asséner une vérité toute faite."

a publié une note "Attentats de Londres" sur ce blog intitulé "Mille et un jour - chronique des Islams de France". Cette note autorisait des commentaires.

J'ai publié une note, une analyse de ces événements et de leur fondement "religieux". Comme d'autres, Xavier Ternisien a jugé qu'elle allait à l'encontre de son choix qui consiste à mettre en avant et valoriser les propos compassionnels et réputés oecuméniques des différents représentants des pseudo-religions de France. Car le catholique qu'il est -revendiqué- travaille à créer les conditions d'un "dialogue" inter-religieux, qui revient en fait à faire reconnaître les dites sectes religieuses pour ce qu'elles ne sont pas, des "religions", et in fine, à les couler dans le marbre de "la République". Son choix de censurer les commentaires -choix contraire à celui [d'Alain Hertoghe-](#) est-il plus juste et plus noble parce qu'il éviterait ainsi de publier des commentaires simplistes, injurieux ou stupides ? Face à un problème d'une telle gravité, la censure ne peut être de mise, les débats doivent être ouverts et renouvelés. Chacun peut donc constater qu'un français, catholique, dressé par les Jésuites, préfère censurer - est-ce la peine de dire que je ne suis pas surpris, mais seulement par le fait que cette censure ait été si... tardive !

Que disais-je dans cette note ? Que du recteur de la mosquée de Paris à Zarquaoui, il y a bien un fil, un lien, même involontaire : la supposée connaissance de Dieu par eux-mêmes, et la connaissance de ses intentions. Or cette prétention, cette folie, et ce mensonge sont à l'origine même du délire criminel de Zarquaoui, qui prolonge, en l'empirant, celui de Ben Laden. Je rappelais, et je rappelle que, du 11 septembre 2001 aux derniers attentats, je n'ai pas entendu, sauf de la part des plus hauts dignitaires de l'Islam d'Espagne, le moindre engagement public, précis, RELIGIEUX CONTRE ces criminels - qui, du coup, peuvent continuer de croire qu'ils agissent "au nom de l'Islam et d'Allah". En somme, j'accusais, et je le maintiens, de complicité, passive, implicite, ces dites autorités religieuses dans la mesure de leur silence SUR LE PLAN INTERNATIONAL. Car si nous entendons ici ou là selon les pays des condamnations de ces actes terroristes, elles sont souvent accompagnées de justification, et quand elles ne le sont pas, elles paraissent toutefois ne pas exprimer le sentiment d'une majorité de musulmans qui publiquement condamnent, mais communautairement comprennent...

Or, SUR LE PLAN INTERNATIONAL, ces autorités religieuses musulmanes ne se sont pas réunies, dans une conférence extraordinaire, et n'ont donc pas condamné ces actes et leurs auteurs - parce que les musulmans qui vivent dans l'Idée régulatrice de la communauté unie sont en fait divisés, et le sont tellement qu'un Zarquaoui peut aujourd'hui annoncer la constitution de "brigades anti-chiites"... Nous ne sortirons de ce piège que par la mise en cause, pratique, et active, du fondement religieux de ces agissements criminels, et plus largement, du lien qui reliait les dirigeants de cette planète avec le Bien. La volonté-violente est au fondement même du réel international d'aujourd'hui, de Ben Laden à Georges W. Bush, en passant par des milliers d'anonymes qui sont prêts à s'engager dans ce que Adolf Hitler appelait "Mon Combat"..."»

Dans un commentaire de réponse que Monsieur TERNISIEN m'avait adressé, il indiquait avoir supprimé «à la louche» un certain surplus de commentaires. Sans que je m'explique la cause de sa disparition, cette réponse n'est plus visible sur mon blog sans que je l'ai supprimé... Comme je ne doute pas de son honnêteté intellectuelle, il vous confirmera sans doute m'avoir répondu. Circonspect face à une telle attitude de censure de commentaires non agressifs et non insultants, j'ai donc arrêté de poster un commentaire sur le blog de Monsieur TERNISIEN. Mais une note qu'il a publié m'a paru très inquiétante. En effet, Monsieur TERNISIEN a écrit une note intitulé «Coran profané ?» «Un comité de défense de soutien à Mme Bach m'envoie un communiqué concernant un Coran qui aurait été profané par la police à Montpellier. Voici le texte : Dans le cadre de l'enquête dite des « filières irakiennes », une perquisition a eu lieu au domicile de la famille Bach à Montpellier. Au cours de cette perquisition, deux Corans ont été piétinés et déchirés (photo prise par le journal local le MIDILIBRE de l'Hérault du 29-06-2005). Mme Bach, marocaine d'origine vivant en France depuis 25 ans et mère de 3 enfants, témoigne afin que d'autres citoyens ne subissent le même sort.

Elle a vécu l'enfer pendant quatre jours de garde à vue, en France, berceau des droits de l'homme, alors qu'elle est innocente de ce dont on l'accusait. Elle décrit des méthodes d'interrogatoire avilissantes et humiliantes qui font penser au quotidien inhumain des prisonniers irakiens d'Abou Ghareib (voir l'intégralité de son témoignage sur SaphirNet.info). Monsieur Bach est, quant à lui, inculpé des mêmes faits reprochés à son épouse. Celle-ci dénonce un « coup monté » contre son mari, un musulman sans histoire. Elle affirme, que les dépositions de son époux ont été obtenues « sous la contrainte et par la menace ». Il est inacceptable que le Coran, livre tenu pour sacré par les musulmans, soit foulé au pied et déchiré. Cela est d'autant plus inadmissible lorsque cela est le fait des forces de l'ordre de notre pays. Ne sont-elle pas censées garantir et protéger les droits de leurs concitoyens ? Nous invitons toutes celles et tous ceux qui souhaitent exprimer leur indignation à écrire aux autorités afin que cessent ces agissements porteurs de haine et de violence dans un monde déjà dominé par la terreur. Nous demandons à toute personne qui souhaite soutenir la famille Bach dans cette affaire de nous contacter. Votre aide sera appréciée. Voici la copie d'un article paru dans *Le Midi Libre*.»

La note est donc composée par la citation d'un communiqué adressée par une partie concernée dans une affaire de justice et de police. Si la présomption d'innocence vaut pour la famille indiquée dans cette affaire concernant les faits qui lui sont reprochés, la même présomption vaut pour l'accusation qu'elle porte à l'endroit des professionnels policiers. Mais ce qui est plus grave tant dans ce communiqué que dans sa publication par M. Ternisien sans mise en perspective ni interrogation, c'est que des personnes qui se réclament de l'Islam puissent affirmer que leur livre sacré puisse être profané... C'est pourquoi j'ai adressé un commentaire sur le blog de Monsieur Ternisien, et quelques heures après sa publication, ce commentaire était lui aussi supprimé. Le voici :

«Confirmation d'une première note, et de ma réponse à Exorde. Xavier Ternisien a de nouveau censuré une note concernant "le Coran profané". J'y rappelais que l'histoire (la police française aurait, lors d'une perquisition, mis en pièce un exemplaire du Coran) est peut-être mensongère; deuxièmement, que chaque exemplaire du Coran n'est pas "la Parole de Dieu", mais seulement sa trace, en somme que chaque exemplaire du Coran n'EST PAS le livre et la parole sacrés. CENSURER ! Cette note représentait un test. Vous pouvez donc savoir désormais qu'un collaborateur du monde "blogue" contre l'esprit et la lettre des blogs, avec des coupes irrationnelles, non justifiées et injustifiables. Si les musulmans idolâtrèrent chaque exemplaire du Coran plutôt que de vénérer le DIEU VIVANT qui se fout totalement de la "lettre de sa propre parole"..., si les musulmans n'ont cure de ce que le Prophète leur a indiqué concernant cette même idolâtrie, à savoir la fusion d'une chose avec "Dieu", si les musulmans commettent cette erreur religieuse et spirituelle en contradiction avec leur propre religion, avec les Ayatollahs, avec "le" Livre, Ben Laden, ..., qu'ils le fassent hors de France, mais nous ne devons pas accepter de nous laisser embarquer dans leur "délire" idolâtrique !»

Afin de me prémunir contre toute disparition des textes publiés par l'un et l'autre, j'ai ajouté une note intitulé «Xavier Ternisien, journaliste au Monde, colporterait-il des rumeurs ?».

Comme des millions de Français, j'attribue une crédibilité élevée aux articles et aux journalistes de votre quotidien. Il m'arrive d'ailleurs de faire référence à ces articles sur mon blog et de renvoyer les lecteurs de mes notes sur votre édition électronique pour qu'ils lisent les articles disponibles en entier. Ce n'est donc pas sans surprise et interrogation que j'ai assisté aux choix de M. Ternisien, mais également que j'ai découvert son profil professionnel très marqué par une éducation et une formation religieuse catholique.

Choix en effet, de faire des notes; dont j'ai souvenir qu'une des premières revenait à faire l'éloge de M. Sarkozy, comparé à tort selon mon analyse, à Bonaparte ! Choix également de valoriser les Islams de France, alors que les dits Islams, Monsieur Ternisien en serait-il un spécialiste, ne sont qu'une part des «religions» en France – même s'il est vrai que les athées, les agnostiques, animistes, et autres individus qui n'appartiennent pas à des institutions internationales de propagande, ont l'habitude d'être maltraités et oubliés. Choix, lorsque les attentats de Londres se produisent, d'intervenir immédiatement pour nous demander, une fois de plus, de faire la différence entre les Islams intégrés et l'Islam supposé de Ben Laden et Zarquaoui – alors que nous sommes en droit de penser qu'il y a des liens... Et enfin, choix de censurer ceux qui, comme moi, ne proposent pas des analyses qui vont dans son sens.

Contraire à l'esprit des blogs, cette censure, de la part d'un journaliste, de propos raisonnables, n'est pas acceptable sur le réseau des blogs proposés par «Le Monde». La censure ne doit répondre ni à l'arbitraire des humeurs ni à l'opposition de convictions opposées. Ou alors il ne faut pas en faire. Sur des sujets aussi sérieux et graves que ceux-ci -les convictions, précisément, les religions, les croyances, les groupes communautaires...-, le débat le plus large est souhaitable, et ne peut être réalisé alors que de telles coupes sévissent. Je vous demande donc de m'indiquer si vous allez rappeler M. Ternisien aux lois fondamentales de la République sur la liberté d'expression ainsi que sur l'éthique générale des blogs.

Enfin, pour ce qui concerne «Le Monde», je suis surpris de constater que le profil de ce journaliste est si marqué par une éducation et une formation catholiques. Est-ce à dire que la prochaine recrue de votre journal pour traiter de ces questions devrait idéalement provenir de la curie romaine ? Je croyais, pardon, bêtement, qu'un journaliste expert des religions et des sectes sans être lui-même lié à une seule d'entre elles aurait eu votre préférence. Je me trompais. Les convictions et les relations de Monsieur Ternisien peuvent être ce qu'elles sont, peut-il être suffisamment objectif à l'égard de lui-même et de ses déterminations propres pour effectuer un travail parfait et utile, je ne sais pas, les mois et les années qui viennent nous l'indiqueront.

En attendant de connaître votre réponse, je vous prie d'agréer, messieurs Chapellon et Colombani, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean-Christophe Grellety

<http://jeanchristophegrellety.typepad.com/>

NB : je n'adresse pas directement de copie de cette lettre à M. Ternisien puisque celle-ci vous est adressée en raison de votre statut de directeur de la publication; les principes de travail de M. Ternisien sont largement inspirés par vos choix. Vous pourrez lui adresser vous-même cette copie. Sans compter que le texte de la lettre est mis en ligne ce jour.